

● (1430)

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je vais faire de mon mieux pour respecter non seulement vos paramètres mais aussi les critères que je me suis imposés à moi-même. Rien n'est plus important à la Chambre, et le vice-premier ministre le sait, que la responsabilité politique et la responsabilité ministérielle.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Parlons d'autres faits encore. Nous apprenons que le ministère de la Défense nationale a évalué la base radar à 4,5 millions de dollars, mais qu'elle a été vendue 187 500 \$.

M. Beatty: Qui vous a dit ça?

M. Turner (Vancouver Quadra): Plus de 700 acres dans la circonscription du premier ministre—c'est un fait . . .

M. Beatty: Qui vous a dit ça?

M. Turner (Vancouver Quadra): . . . et 93 maisons sur ce terrain—c'est un fait—ont été vendues par le gouvernement fédéral pour la somme totale de 187 500 \$.

Nous apprenons également, d'après le rôle d'imposition qu'a produit le député de Shefford (M. Lapierre), que les impôts fonciers municipaux sur cette propriété s'élevaient cette année à 113 000 \$.

M. Fennell: Il s'agit d'une station radar.

Une voix: Par année?

M. Turner (Vancouver Quadra): Par année, et pour lesquels les propres services du ministre ont envoyé un chèque d'acompte de 53 000 \$. La propriété est évaluée à plus de 6 millions de dollars par la municipalité de Moisie. Tels sont les faits.

Dans ces circonstances, le vice-premier ministre ne pense-t-il pas que le premier ministre devrait autoriser une enquête parlementaire pour établir la responsabilité politique à cet égard et vérifier le fait que la propriété vendue dans la circonscription du premier ministre, appartenant au gouvernement fédéral, a été vendue à un prix incroyablement bas compte tenu de tous les faits disponibles?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je voudrais que le très honorable député nous dise combien il serait prêt à payer pour une base radar ayant peu servi. Le fait est que 19 entreprises, des gens qui connaissent la région, qui connaissent l'immobilier et qui connaissent les perspectives d'avenir, ont fait des offres. Dix-sept d'entre elles étaient inférieures à 12 000 \$, une s'élevait à 50 000 \$ et une autre à 100 000 \$. N'est-ce pas là l'indication la plus juste de la valeur de la propriété, monsieur le Président?

[Français]

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PARLEMENTAIRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le journal publié dans la circonscription du

Questions orales

premier ministre, *Le Nord-Est*, dans sa livraison du 12 juillet, rapporte que le maire, M. Bernard Saint-Laurent, dénonce la politisation du dossier, et le journal parle de manipulation politique lors de la vente de cette propriété. Qu'est-ce que le premier ministre a fait quand il a lu ce journal, un journal publié dans sa propre circonscription?

Le ministre des Travaux publics a reçu le 5 août une lettre d'un de ses fonctionnaires senior du district de Québec qui accuse de manipulation. Qu'est-ce que le ministre a fait avant cette fin de semaine? Absolument rien! Est-ce que le premier ministre va accorder aux Canadiens une enquête publique parlementaire pour arriver aux vraies fins et aux raisons pour lesquelles la propriété a été vendue à un prix dérisoire?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le ministre des Travaux publics a tenté de répondre . . .

Des voix: Jamais de la vie!

M. Mazankowski: . . . dans la mesure où le lui permet l'examen de la GRC qui est en cours.

M. Cassidy: Ce n'est pas vrai.

M. Mazankowski: Le député parle de prétendus faits et cite un journal. Je doute qu'il puisse étayer les faits en question, mais s'il tient à citer un article de journal, qu'il prenne donc celui de Bill Johnson qui est paru dans la *Gazette* de Montréal, le 24 septembre, et où l'auteur replace toute cette question dans sa juste perspective.

Voici ce qu'il écrit à propos du parti libéral:

Aux Communes, il s'agit de salir, de hâter le jugement, de condamner au premier coup d'oeil, d'exiger des réponses instantanées à des questions complexes et de crier au camouflage si les réponses tardent parce qu'il est impossible de les donner.

On n'a aucun souci des réputations, aucun respect pour la présomption d'innocence jusqu'à preuve du contraire, aucun sens de l'équité dans la manière de poser les questions et de donner à l'adversaire l'occasion de se défendre.

Que fait-on de l'équité dans cette enceinte, monsieur le Président?

LE TEMPS MIS PAR LE MINISTRE À TRANSMETTRE LA LETTRE À LA GRC

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, le vice-premier ministre a tout à fait raison. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les faits.

Je voudrais demander au ministre des Travaux public de répondre à une question précise à propos des faits concernant cette affaire. Combien de temps a-t-il pris pour communiquer à la GRC la lettre qu'il avait reçue de Hugh Hylands? Combien de temps s'est écoulé entre le moment où il a reçu cette lettre et le moment où il l'a communiquée à la GRC?